

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT, EN EXCLUANT TOUTE QUESTION À CARACTÈRE ESSENTIELLEMENT BUDGÉTAIRE, INCLUANT LA TARIFICATION

RÉF. : ANNEXE B DU RÈGLEMENT SUR LA CHARTE MONTRÉLAISE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS ET SUR LE DROIT D'INITIATIVE (05-056)

Convercité a reçu le mandat de tenir une consultation publique portant sur la politique de circulation et de stationnement de l'arrondissement d'Outremont. Les notions budgétaires sont exclues de cette consultation.

Cette consultation provient d'une demande déposée par un groupe de citoyennes et citoyens en vertu du droit d'initiative, et qui vise plus particulièrement :

« *La politique de stationnement et de circulation de l'arrondissement d'Outremont, en excluant toute question à caractère essentiellement budgétaire, incluant la tarification, conformément au paragraphe 3 de l'article 3 de l'annexe B du Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative (05-056)* »

L'arrondissement d'Outremont invite les personnes intéressées à participer à cette consultation, laquelle se déroulera en trois parties :

- la première partie, une séance d'information suivie d'une période de questions, sera consacrée à la présentation du dossier;
- la seconde partie, à l'audition des mémoires et opinions;
- la troisième partie, au dépôt du rapport faisant état des résultats de la consultation et, le cas échéant, des décisions qui s'ensuivent et des motifs de celles-ci.

PARTIE 1 – SÉANCE D'INFORMATION (PRÉSENTATION) ET PÉRIODE DE QUESTIONS

LIEU : CENTRE COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL – 999, AVENUE MCEACHRAN, À OUTREMONT

DATE ET HEURE : MARDI, 21 JANVIER 2020, DE 18 H 30 À 21 H 30

Les personnes qui désirent intervenir lors de la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance d'information. Il sera également possible de s'inscrire à la période de questions jusqu'à 20 h.

PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

LIEU : CENTRE COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL – 999, AVENUE MCEACHRAN, À OUTREMONT

AUDITION DES MÉMOIRES *

DATE ET HEURE : MERCREDI, 19 FÉVRIER 2020, DE 13 H À 17 H

AUDITION DES OPINIONS VERBALES

DATE ET HEURE : MERCREDI, 19 FÉVRIER 2020, DE 18 H 30 À 21 H 30

Les personnes qui désirent présenter un mémoire ou une opinion verbale à cette audience publique sont priées de s'inscrire par courriel à l'adresse secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca ou par téléphone en composant le 514 261-3855

La date limite d'inscription est le lundi 17 février 2020, 12 h.

Les personnes qui préfèrent déposer un mémoire écrit sans le présenter verbalement ou transmettre une opinion par courriel sont invitées à le faire avant le 17 février 2020, 12 h, en communiquant avec le Secrétariat d'arrondissement à l'adresse suivante : secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca

** En fonction du nombre de mémoires reçus, une période d'audition supplémentaire pourrait être ajoutée le 19 février 2020 entre 9 h et 12 h.*

PARTIE 3 – DÉPÔT DU RAPPORT

LIEU : SALLE DU CONSEIL – 530, AVENUE DAVAR, À OUTREMONT

Le rapport sera déposé lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 4 mai 2020. Les personnes qui désirent intervenir lors de la période de questions et de commentaires du public sont invitées à s'inscrire à la période de questions 30 minutes avant le début de la séance ordinaire du conseil qui débute à 19 H.

DÉROULEMENT

Un document de référence prévoyant le détail du déroulement des séances sera disponible pour information au Secrétariat d'arrondissement (543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine), ainsi qu'en ligne au www.ville.montreal.qc.ca/outremont (cliquer sur le bouton *Consultation publique* sur la page d'accueil) le 10 janvier 2020.

DOCUMENTATION

La documentation afférente est dès maintenant disponible pour consultation au Secrétariat d'arrondissement (543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine), ainsi qu'en ligne au www.ville.montreal.qc.ca/outremont (cliquer sur le bouton *Consultation publique* sur la page d'accueil).

ACCESSIBILITÉ

Le Centre communautaire intergénérationnel ainsi que la salle du conseil sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. La salle du conseil est également équipée d'un système d'aide à l'audition accessible en syntonisant la fréquence correspondante sur la bande FM.

Toute séance de consultation ainsi que la séance de présentation des recommandations seront accessibles par webdiffusion, en direct et en différé, à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/outremont (cliquer sur le bouton *Webdiffusion* dans la colonne de gauche de la page d'accueil).

RENSEIGNEMENTS

Division du soutien administratif – Secrétariat d'arrondissement
543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 4R2
Téléphone : 514 261-3955
secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca
www.ville.montreal.qc.ca/outremont